Portail famille

Ce Portail a pour objectifs de :

- permettre aux familles d’effectuer les pré-inscriptions annuelles et les réservations* aux activités périscolaires et de déclarer les absences aux différents services périscolaires (restaurant-Alaé-étude et accueils de loisirs des mercredis et vacances) selon des délais prédéfinis ;
- permettre le paiement en ligne des factures via la plateforme « TIPI ».

Pour cela, chaque famille possède un identifiant.

La famille peut alors se connecter et visualiser les informations relatives à la famille et l’enfant, les pré-inscriptions et les réservations, les factures...un mot de passe temporaire est transmis lors de la première connexion et vous permet de le personnaliser par la suite.

En fin d'année scolaire et si votre enfant fait toujours parti des effectifs à la rentrée suivante:

- La fiche de renseignements unique sera à télécharger sur le site de la ville selon les dates communiquées ultérieurement. La fiche sera à envoyer par courrier ou à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie. Les dossiers envoyés par mail ne seront pas pris en compte.
- Toute fiche rendue hors délai pourra faire l’objet de refus d’inscription à certaines prestations.
- Les pré-inscriptions et réservations se dérouleront dès le mois de juillet sur le Portail Famille.

Documents
MODE D'EMPLOI PORTAIL FAMILLE
Liens utiles
Portail Famille